

Journée mondiale du rein le 14 mars 2024

Don de rein entre proches : un espoir réel pour les patients en attente de greffe

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 14/03/2024

En France, 62 % de l'activité de greffe concerne la greffe rénale. Sur les 5 364 greffes réalisées en 2023, 3 525 étaient des greffes de rein, dont 557 grâce à un don du vivant d'un proche.

Aujourd'hui, la greffe rénale constitue le traitement de référence de la maladie rénale chronique en phase terminale. Il est crucial de faire connaître ce don qui permet aux patients de retrouver une vie quasi normale.

La transplantation rénale à partir du don d'un proche est la meilleure solution thérapeutique à l'insuffisance rénale chronique terminale. Plus de 90 000 patients sont actuellement traités pour une insuffisance rénale chronique terminale, causée majoritairement par le diabète et l'hypertension artérielle, et ces chiffres augmentent chaque année. Pourtant, elle reste souvent envisagée en dernier recours après la dialyse alors qu'elle est aujourd'hui le traitement à la fois le plus efficace et qui améliore fortement le confort de vie des patients atteints d'insuffisance rénale terminale.



→ Témoignage d'Eric et Charlotte, père et fille mais aussi donneur et greffée (vidéo)

Eric : « Je ressens une petite fierté d'avoir fait ça pour ma fille. »

Charlotte : « J'ai pu avoir un enfant. Quand on est greffé on reprend une vie normale, il n'y a rien d'impossible. »



→ Témoignage de Marc, greffé d'un rein grâce au don du vivant de sa sœur (vidéo)

« J'ai pu me remettre à chercher du travail. Je fais de la boxe, du badminton et de la musculation. Le futur aujourd'hui c'est d'abord garder le rein, et pour cela j'ai une hygiène de vie que j'espère irréprochable. »

Pour répondre aux besoins grandissant des patients, l'Agence de la biomédecine soutient le développement de la greffe rénale à partir de donneurs vivants, en complément des dons issus de personnes décédées. Le plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus a fixé un objectif de 20 % de greffes issues d'un donneur vivant à l'orée 2026, et nous sommes à près de 16 % en 2023.

Des actions concrètes sont menées pour encourager le don de rein entre proches :

- un médecin référent national pour le développement du don vivant de rein a débuté ses rencontres avec les équipes de greffe en 2023 ;
- de [nouvelles recommandations](#) de bonnes pratiques médicales ont été publiées en janvier 2024 ;
- une campagne de sensibilisation est menée chaque année auprès des patients, de leur entourage, et des médecins en charge de leur suivi.



→ [Présentation du Dr Durin et de ses missions \(vidéo\)](#)

Urgentiste formé en santé publique, le Dr Durin a été missionné par l'Agence de la biomédecine pour appuyer les 33 équipes de transplantation rénale en France : « *la France est le troisième pays du monde à réaliser le plus de don d'organes par habitants à partir de donneurs décédés, mais en ce qui concerne le don du vivant, notre pays est en revanche en bas de classement des pays occidentaux. C'est pourquoi nous rencontrons toutes les équipes pour déterminer les freins au développement de l'activité de don*

...6 bonnes raisons de considérer le don de rein entre proches

Raison n° 1 : Une greffe plus rapide que suite à un don post mortem

La programmation précoce de la greffe, issue d'un don d'un proche, offre davantage de sérénité au receveur, sans liste d'attente contrairement à un don post mortem.

Raison n° 2 : Des greffons de meilleure qualité

Après dix ans, la survie des greffons prélevés sur donneurs vivants est de 76,3 %, contre 61,4 % pour les greffons de donneurs décédés. Les professionnels de santé jouent un rôle décisif en informant et accompagnant les donneurs et receveurs.

Raison n° 3 : Un moindre risque de rejet

La greffe de rein entre proches, surtout entre membres d'une même famille, présente une excellente compatibilité, réduisant le besoin de traitements anti-rejets lourds.

Raison n° 4 : Une bien meilleure qualité de vie qu'avec la dialyse

La transplantation rénale améliore significativement la qualité de vie par rapport à la dialyse, offrant une plus grande liberté et une moindre contrainte liée aux traitements immunosuppresseurs.

Raison n° 5 : Une espérance de vie prolongée pour le patient

Le don de rein à un proche offre au patient une meilleure espérance de vie et évite une dégradation de son état de santé.

Raison n° 6 : Une espérance de vie globalement inchangée pour le donneur

Les risques lors du prélèvement sont globalement minimes et le donneur peut mener une vie normale avec un seul rein, sans impact significatif sur son espérance de vie. Un suivi annuel est programmé et indispensable.

S'informer sur le don d'organes : [Youtube](#) – [Instagram](#) – dondorganes.fr

À PROPOS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | L'Agence de la biomédecine est une agence nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

   **Contact presse** : madeleine.claeys@biomedecine.fr | **Site presse de l'Agence** : <https://presse.agence-biomedecine.fr>

AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | 1 Avenue du Stade de France | 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex | T. 01 55 93 65 56
www.agence-biomedecine.fr

Contacts Presse Omnicomprgroup pour l'Agence de la biomédecine

Safa Lamghari / safa.lamghari@omnicomprgroup.com / 06 22 48 59 07

Justine Meyer / justine.meyer@omnicomprgroup.com / 06 72 64 82 50